



carte de sejour vie privé et familiale

Par **sami45**, le **08/05/2010** à **18:05**

bonjour,

je viens sur ce site expliquer un peu ma situation, et poser ma question, souhiant bien trouver une reponse de votre part, je vous en remercie par avance,

je suis de nationalité algerienne, entre en france depuis 2002 avec visa, laba en algerie j'enseignais la langue française, je vis en communauté de vie avec une française depuis 2006, pacsé en 2007, ma femme travaille en cdi, ona tout document au deux noms (impot, quittance de loyer, facture, et autre depuis 4 ans)

en algerie je n'ai plus d'attache mnt ni ex femme ni enfants , ni pere ni mere , mes attachces sont ici en france , ma soeur et ses enfants ont nationalite française , et ma compagne acctuelle française,

est ce que je peux aller a la prefecture déposer un dossier de regularisation , (vie prive et familiale), comment est ce qu'il me faut un avocat pour déposer le dossier ou juste oi et ma femme,

(sachant bien que d'une prefecture a une autre c pas les memes demarches) je veux dire si ya risque et comment s'y prendre, eclairez moi svp, que dois je faire,, ? estce qu'il ya quelqu'un qui est dans la meme situation que moi

salutations,